

Avis de constitution

SOCIETE « BOAGRAL SERVICES » en abrégé « B.S »

Siège Abidjan, Akoupé-Zeudji, ABIDJAN AKPOUPE-
ZEUDJI, Lot 358, Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOAGRAL SERVICES » en abrégé

« B.S »

Objet : VENTE DES MATERIELS DE CONSTRUCTION.

VENTE DES APPAREIL ELECTROMENAGER.

TRANSFERT D'ARGENT MOBILE MONEY (ORANGE, MOOV, MTN, WAVE)

ACHAT ET VENTE DE TERRAINS

COMMERCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec

possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Akoupé-Zeudji, ABIDJAN AKPOUPE-
ZEUDJI, Lot 358, Ilot 47

Dirigeant(s) M BAYOUROU GRAH YVES PATRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01803 du 24/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11568/GTCA/RC/2025 du 24/02/2025

